SUPPLEMENT DE L'ABEILLE—25 mars 1851.

FEUILLETON.

ANGE PITOU.

Suite des Mémoires d'un Médecin,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

XX—Suite.

Gilbert s'assit sur un banc de bois ombragé par des clématites et des vignes vierges; puis, attirant Sébastien à lui, et séparant de la main ses longs cheveux qui retombaient sur son front:

—Eh bien! mon enfant, lui dit-il, nous voilà donc réunis!

Sébastien leva les yeux au ciel.

—C'est un miracle de Dieu, oui, mon père.

Gilbert sourit.

—S'il y a un miracle, dit Gilbert, c'est le brave peuple de Paris qui l'a accompli.

—Mon père, dit l'enfant, n'écartez pas Dieu de ce qui vient de se passer; car moi, quand je vous ai vu, instinctivement, c'est Dieu que j'ai remercié.

—Et Billot?

—Billot venait après Dieu, comme la carabine venait après lui.

Gilbert réfléchit.

—Tu as raison, enfant, lui dit-il. Dieu est au fond de toute chose. Mais revenons à toi, et causons un peu avant de nous séparer de nouveau.

—Allons-nous donc nous séparer encore, mon père?

—Pas pour longtemps, je présume. Mais une cassette renfermant des papiers précieux a disparu de chez Billot, en même temps que l'on m'emprisonnait à la Bastille. Il faut que je sache qui m'a fait emprisonner, qui a enlevé la cassette.

—C'est bien, mon père, j'attendrai pour vous revoir que vos recherches soient finies.

Et l'enfant poussa un soupir.

—Tu es triste, Sébastien? demanda le docteur.

—Oui.

—Et pourquoi es-tu triste?

—Je ne sais; il me semble que la vie n'est pas faite pour moi comme pour les autres enfans.

—Que dis-tu là, Sébastien?

—La vérité.

—Explique-toi.

—Tous ont des distractions, des plaisirs; moi, je n'en ai pas.

—Tu n'as pas de distractions, pas de plaisirs?

—Je veux dire, mon père, que je ne trouve pas d'amusement aux jeux de mon âge.

—[illegible] Sébastien; je regretterais fort que tu en [illegible] car, Sébastien, les esprits qui promettent un avenir glorieux sont comme les bons fruits pendant leur croissance: ils ont leur amertume, leur acidité, leur verdeur, avant de réjouir le palais par leur savoureuse maturité. Croyez-moi, il est bon d'avoir été jeune, mon enfant.

—Ce n'est pas ma faute, si je le suis pas, répondit le jeune homme avec un sourire mélancolique.

Gilbert continua en pressant les deux mains de son fils dans les siennes et en fixant ses deux yeux sur les siens.

—Votre âge, mon ami, c'est celui de la semence, rien ne doit encore percer au dehors de ce que l'étude a mis en vous. A quatorze ans, Sébastien, la gravité c'est de l'orgueil ou de la maladie. Je vous ai demandé si votre santé était bonne, vous m'avez répondu oui. Je vais vous demander si vous êtes orgueilleux, tâchez de me répondre que non.

—Mon père, dit l'enfant, rassurez-vous. Ce qui me rend triste, ce n'est ni la maladie, ni l'orgueil, non; c'est un chagrin.

—Un chagrin, pauvre enfant! et quel chagrin, mon Dieu! peux-tu donc avoir à ton âge? Voyons, parle.

—Non, mon père, non, plus tard. Vous l'avez dit, vous êtes pressé; vous n'avez qu'un quart d'heure à me donner. Parlons d'autre chose que de mes folies.

—Non, Sébastien, je te quitterais inquiet. Dis-moi d'où te vient ce chagrin?

—En vérité, je n'ose, mon père.

—Que crains-tu?

—Je crains de passer à vos yeux pour un visionnaire, ou peut-être de vous parler de choses qui vous affligeraient.

—Tu m'affliges bien plus en gardant ton secret, cher enfant.

—Vous savez bien que je n'ai pas de secret pour vous, mon père.

—Alors, parle.

—Je n'ose, en vérité.

—Sébastien, toi qui a la prétention d'être un homme.

—C'est justement pour cela.

—Allons, du courage.

—Eh bien! mon père, c'est un rêve!

—Un rêve qui t'effraie.

—Oui et non; car, quand je fais ce rêve, je ne suis pas effrayé, mais comme transporté dans un autre monde.

—Explique-toi?

—Tout enfant, j'ai eu de ces visions. Vous le savez, deux ou trois fois je me suis perdu dans ces grands bois qui environnent le village où j'ai été élevé.

—Oui, on me l'a dit.

—Eh bien! je suivais quelque chose comme un fantôme.

—Tu dis!.... demanda Gilbert en regardant son fils avec un étonnement qui ressemblait à de l'effroi.

—Tenez, mon père, voilà ce qui arrivait: je jouais comme les autres enfans dans le village, et tant que j'étais dans le village, tant qu'il y avait d'autres enfans avec moi ou près de moi, je ne voyais rien; mais si je m'écartais d'eux, si je dépassais les derniers jardins, je sentais près de moi comme le frôlement d'une robe; j'étendais les bras pour la saisir, et je n'embrassais que l'air; mais à mesure que ce bruit s'éloignait, le fantôme devenait visible. C'était une vapeur d'abord, transparente comme un nuage, puis la vapeur s'épaississait et prenait une forme humaine. Cette forme, c'était celle d'une femme; glissant plutôt qu'elle ne marchait, et devenant d'autant plus visible qu'elle s'enfonçait dans les endroits les plus sombres de la forêt.

Alors un pouvoir inconnu, étrange, irrésistible m'entraînait sur les pas de cette femme. Je la poursuivais les bras tendus, muet comme elle; car souvent, j'ai essayé de l'appeler, et jamais ma voix n'a pu former un son, et je la poursuivais ainsi sans qu'elle s'arrêtât, sans que je pusse la joindre, jusqu'à ce que le prodige qui m'avait annoncé sa présence me signalât son départ. Cette femme s'effaçait peu à peu; la matière devenait vapeur, la vapeur se volatilisait, et tout était dit. Et moi, épuisé de fatigue, je tombais à l'endroit même où elle avait disparu. C'est là que Pitou me retrouvait quelquefois le lendemain seulement.

Gilbert continuait de regarder l'enfant avec une inquiétude croissante. Ses doigts s'étaient fixés sur son pouls. Sébastien comprit le sentiment qui agitait le docteur.

—Oh! ne vous inquiétez pas, mon père, dit-il, je sais qu'il n'y a rien de réel dans tout cela; je sais que c'est une vision, voilà tout.

—Et cette femme, lui demanda le docteur, quel aspect a-t-elle?

—Oh! majestueuse comme une reine.

—Et son visage, l'as-tu vu parfois, enfant?

—Oui.

—Depuis quand? demanda Gilbert en tressaillant.

—Depuis que je suis ici seulement, répondit le jeune homme.

—Mais à Paris tu n'as plus la forêt de Villers-Cotterets, les grands arbres faisant une sombre et mystérieuse voûte de verdure? A Paris tu n'as plus le silence, la solitude, cet élément des fantômes?

—Si, mon père, j'ai tout cela.

—Où donc?

—Ici.

—Comment, ici. Ce jardin n'est-il pas réservé aux professeurs?

—Si fait, mon père. Mais deux ou trois fois il m'avait semblé voir cette femme glisser de la cour dans le jardin. J'avais à chaque fois voulu la suivre, toujours la porte fermée m'avait arrêté court. Alors qu'un jour l'abbé Bérardier, très content de ma composition, m'informait de ce que je désirais, je lui demandai de venir avec lui promener quelquefois dans le jardin. Il me le permit. J'y suis venu, et, ici, mon père, la vision a reparu.

Gilbert frissonna.

—Etrange hallucination, dit-il, mais possible cependant chez une nature nerveuse comme la sienne; et tu as vu son visage!

—Oui, mon père.

—Te le rappelles-tu?

L'enfant sourit.

—As-tu essayé jamais de t'approcher d'elle?

—Oui.

—De lui tendre la main?

—C'est alors qu'elle disparaît.

—Et à ton avis, Sébastien, quelle est cette femme?

—Il me semble que c'est ma mère.

—Ta mère! s'écria Gilbert en pâlissant.

Et il appuya sa main sur son cœur comme pour y étancher le sang d'une blessure douloureuse.

—Mais c'est un rêve, dit-il, et je suis presque aussi fou que toi.

L'enfant se tut, et, le sourcil pensif, regarda son père.

—Eh bien? lui demanda celui-ci.

—Eh bien! il est possible que ce soit un rêve, mais la réalité de mon rêve existe.

—Que dis-tu?

—Je dis qu'aux dernières fêtes de la Pentecôte, on nous a conduits en promenade aux bois de Satory près Versailles, et que là tandis que je rêvais à l'écart....

—La même vision t'est apparue?

—Oui; mais cette fois dans une voiture traînée par quatre magnifiques chevaux.... mais cette fois bien réelle, bien vivante. J'ai manqué défaillir.

—Pourquoi cela?

—Je ne sais.

—Et de cette nouvelle apparition, quelle impression t'est-il resté?

—Que ce n'était point ma mère que je voyais en rêve, puisque cette femme était la même que celle de mon apparition et que ma mère est morte.

Gilbert se leva et passa sa main sur son front. Un étrange éblouissement venait de s'emparer de lui.

L'enfant remarqua son trouble et s'effraya de sa pâleur.

—Ah! dit-il, voyez-vous, mon père, que j'ai eu tort de vous conter toutes ces folies.

—Non, mon enfant, non; au contraire, dit le docteur, parle-m'en souvent, parle-m'en toutes les fois que tu me verras, et nous tâcherons de te guérir.

Sébastien secoua la tête.

—Me guérir; et pourquoi? dit-il. Je me suis fait à ce rêve; il est devenu une portion de ma vie; j'aime cette vision, quoiqu'elle me fuie, et que parfois même il me semble qu'elle me repousse. Ne me guérissez donc pas, mon père. Vous pouvez me quitter encore, voyager de nouveau, retourner en Amérique. Avec cette vision, je ne suis pas tout à fait seul.

—Enfin! murmura le docteur.

Et pressant Sébastien sur sa poitrine:

—Au revoir, mon enfant, dit-il, j'espère que nous ne nous quitterons plus; car, si je pars, eh bien! je tâcherai cette fois que tu viennes avec moi.

—Ma mère était-elle belle? demanda l'enfant.

—Oh! oui, bien belle! répondit le docteur d'une voix étranglée.

—Et vous aimait-elle autant que je vous aime?

—Sébastien! Sébastien! ne me parle jamais de ta mère! s'écria le docteur.

Et appuyant une dernière fois ses lèvres sur le front de l'enfant, il s'élança hors du jardin.

Au lieu de le suivre, l'enfant retomba morne et accablé sur son banc.

Dans la cour, Gilbert retrouva Billot et Pitou, parfaitement restaurés et racontant à l'abbé Bérardier les détails de la prise de la Bastille.

Il fit à [illegible] une nouvelle recommandation [illegible], et remonta dans le fiacre avec ses deux compagnons.

XXI.

Madame de Staël

Lorsque Gilbert reprit dans le fiacre sa place à côté de Billot et en face de Pitou, il était pâle, et une goutte de sueur perlait à la racine de chacun de ses cheveux.

Mais il n'était pas dans le caractère de cet homme de rester plié sous la puissance d'une émotion quelconque. Il se renversa dans l'angle de la voiture, appuya ses deux mains sur son front comme s'il eût voulu y comprimer la pensée, et après un instant d'immobilité, écarta ses mains, et, au lieu d'un visage renversé, montrant une physionomie parfaitement calme:

—Vous disiez donc, mon cher monsieur Billot, que le roi a donné son congé à M. le baron de Necker?

—Oui, monsieur le docteur.

—Et que les troubles de Paris viennent un peu de cette disgrâce?

—Beaucoup.

—Vous avez ajouté que M. de Necker avait aussitôt quitté Versailles?

—Il a reçu la lettre à son dîner; une heure après, il était en route pour Bruxelles.

—Pour Bruxelles?

—Où il est maintenant.

—Où il doit être.

—Vous n'avez point entendu dire qu'il se fût arrêté en route?

—Si fait, à Saint-Ouen pour dire adieu à sa fille, Mme la baronne de Staël.

—Mme de Staël est-elle partie avec lui?

—J'ai entendu dire qu'il était parti seul avec sa femme.

—Cocher, dit Gilbert, arrêtez-moi chez le premier tailleur d'habits que vous rencontrerez.

—Vous voulez changer d'habit? dit Billot.

—Oui, ma foi. Celui-ci sent un peu trop le frottement des murs de la Bastille, et l'on ne va pas visiter, ainsi vêtu, la fille d'un ministre en disgrâce. Fouillez dans vos poches, et voyez si vous n'y trouvez pas quelques louis.

—Oh! oh! dit le fermier, il paraît que vous avez laissé votre bourse à la Bastille.

—C'était dans le règlement, dit en souriant Gilbert; tout objet de valeur se dépose au greffe.

—Et il y reste, dit le fermier.

—Et, ouvrant sa large main qui contenait une vingtaine de louis:

—Prenez, docteur, dit-il.

—Gilbert prit dix louis. Quelques minutes après, le fiacre s'arrêta devant la boutique d'un fripier.

C'était encore l'usage alors.

Gilbert échangea son habit limé par les murs de la Bastille, contre un habit noir fort propre, et tel qu'en portaient messieurs du tiers, à l'Assemblée nationale.

Un coiffeur dans sa boutique, un Savoyard sur sa sellette, achevèrent la toilette du docteur.

Le cocher le conduisit à Saint-Ouen par les boulevards extérieurs, qu'on alla gagner par derrière le parc de Monceaux.

Gilbert descendit à la porte de la maison de M. Necker, à Saint-Ouen, au moment où sept heures de l'après-midi sonnaient à l'église de Dagobert.

Autour de cette maison naguère encore si recherchée et si peuplée, régnait un profond silence que troubla seul l'arrivée du fiacre de Gilbert.

Et cependant, ce n'était point cette mélancolie des châteaux abandonnés, cette tristesse morne de maison frappée de disgrâce.

Les grilles fermées, les parterres déserts, annonçaient que les maîtres étaient absents; mais nulle trace de douleur ou de précipitation.

En outre, tout une partie du château, l'aile de l'est, avait conservé les persiennes ouvertes, et lorsque Gilbert se dirigea de ce côté, un laquais à la livrée de M. de Necker s'avança vers le visiteur.

Alors eut lieu, à travers la grille, le dialogue suivant:

—M. de Necker n'est plus au château, mon ami?

—Non, M. le baron est parti samedi passé pour Bruxelles.

—Et Mme la baronne?

—Partie avec monsieur.

—Mme de Staël?

—Madame est demeurée ici. Mais je ne sais si madame peut recevoir; c'est l'heure de sa promenade.

—Informez vous où elle est, je vous prie, et annoncez-lui le docteur Gilbert.

—Je vais m'informer si madame est ou n'est pas dans le château. Sans doute recevra-t-elle monsieur. Mais si elle se promène, elle a dit de ne pas la troubler dans sa promenade.

—Fort bien. Allez donc, je vous prie.

Le laquais ouvrit la grille; Gilbert entra.

Tout en refermant la grille, le laquais jetait un regard scrutateur sur le véhicule, qui avait amené le docteur, et sur les étranges figures de ses deux compagnons de route.

Puis, il partit en secouant la tête comme un homme dont l'intelligence est en défaut, mais qui semble mettre au défi toute autre intelligence de voir clair là où la sienne est restée plongée dans les ténèbres.

Gilbert resta seul à attendre.

Au bout de cinq minutes, le laquais revint.

—Madame la baronne se promène, dit-il.

Et il salua pour congédier Gilbert.

Mais le docteur ne se tint pas pour battu.

—Mon ami, dit-il au laquais, veuillez, je vous prie, faire une petite infraction à votre consigne, et dire à Mme la baronne, en m'annonçant à elle, que je suis un ami de M. le marquis de Lafayette.

Un louis glissé dans la main du laquais acheva de vaincre ses scrupules que le nom que venait de prononcer le docteur avait fort ébranlés à moitié.

—Entrez, monsieur, dit le laquais.

Gilbert le suivit. Mais au lieu de le faire entrer dans la maison, il le conduisit dans le parc.

—Voici le côté favori de Mme la baronne, dit le laquais en montrant à Gilbert l'entrée d'une espèce de labyrinthe. Veuillez attendre un instant ici.

(A continuer.)

Conformément à la loi, une publication est par la présente faite de la formation du Brilliant Steamboat Company dans les mots et chiffres suivants:

ETAT DE LA LOUISIANE—Ville de la Nouvelle-Orléans—Pardevant moi Théodore Osborn Stark, Notaire Public, dans et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et assermenté, ont comparu, Duncan F. Kenner, de la paroisse d'Ascension dans cet Etat, Christophe Adams Junior de la paroisse d'Iberville, agissant pour lui-même et pour John Andrews de la même paroisse, Henry McCall, de cette ville, agissant pour lui et pour Richard McCall, de la paroisse d'Ascension; William H. Avery; William Bogart; John Morgan Hall; John Mitchell Reif, représentant de la société commerciale de J. M. Reif & Co; A. Q. Kennett représentant la maison de commerce de Converse, Kennett & Co, tous de cette ville; Paul O. Hebert, de la paroisse d'Iberville, agissant pour Vaughan Hebert, une société pour la culture, composée de lui et de Madame H. S. Vaughan, et aussi comme agent de Madame Marie E. Sewall, exécutrice de feu Robert Sewall, de la même paroisse, Paul Hebert, de la paroisse d'Iberville, représentant de la maison de commerce de Paul Hebert & Co., une société pour la culture, composée de lui-même, Paul O. Hebert, les représentants légaux de feu Ignace Hebert et de Madame Mary E. Sewall; Joseph D. Foster, de la paroisse d'Ouest Bâton-Rouge, Thomas McCrindell, de la paroisse d'Ouest-Feliciana, B. C. Adams, de cette ville, représentant Theodore Johnston, de la paroisse d'Iberville; Sosthène Allain, de la paroisse d'Ouest Bâton Rouge, Jesse Hart, de la même paroisse, agissant pour lui-même et pour John Hampden Randolph de la paroisse d'Iberville; Alphonse Miltenberger & Co, de cette ville, représentant Edward G. W. Butler, de la paroisse d'Iberville; Wilhelmus Bogart, de cette ville, représentant Joseph L. Whithall, de la paroisse d'Iberville, et W. C. S. Ventres, de la paroisse d'Ascension [illegible].

Lesquels comparans ont déclaré que la loi de cet Etat, ainsi qu'un acte de la Législature, autorisant les sociétés limitées ou anonymes, et pour la direction d'icelles, approuvé le treize mars 1837, permettant la formation d'associations ou de sociétés d'actionnaires conjoints dans lesquels chaque co-associé a droit à une action dans les profits en proportion de sa contribution dans le capital, et [illegible] sera responsable dans les pertes [illegible] même proportion et seulement jusqu'au montant des actions ou de l'intérêt qu'il [illegible].

Qu'ils profitent de l'autorisation qui leur est [illegible] accordée, et en vue des bénéfices qui peuvent en résulter pour eux, aussi bien pour le [illegible] qu'ils [illegible] devenir leurs co-associés par la suite, [illegible] association ou société d'actionnaires [illegible] exploiter le steamboat appelé Brilliant dans le Commerce entre la ville de la Nouvelle-Orléans et le débarcadère connu sous le nom de Tunica, sur la rivière Mississipi, et aussi bien que pour les différents débarcadères entre ces deux endroits, sous les conditions et stipulations ci-après mentionnées.

1—Le style ou nom par lequel la société [illegible] pourra contracter, poursuivre et être poursuivie sous le nom de "Brilliant Steamboat Company," et le domicile légal de la susdite société sera dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

2—L'objet de la dite Compagnie sera le transport du fret et des passagers, dans le bateau à vapeur Brilliant, entre les endroits ci-dessus mentionnés, mais les directeurs pourront envoyer ledit bateau à d'autres débarcadères sur la rivière Mississipi ou ses tributaires.

3—Le capital de la dite société est par le présent fixé à la somme de cinquante-quatre mille piastres, payés comptant.

4—Les fonds capitaux de la dite société seront divisés en cent huit actions, de cinq cents piastres chacune, et dont les personnes ont le nombre d'actions apposé en face de leurs noms, à savoir:

Action			Actions
Vaughan & Hebert,	2	Converse, Kennett & Co	4
Paul Hebert & Co,	1	Thomas McCrindell,	2
James N. Brown,	2	Christopher Adams Jr,	2
Joseph D. Foster,	12	John Andrews,	1
John H. Randolph,	1	Mrs. Mary E. Sewall,	1
Wilhelmus Bogart,	1	Theodore Johnston,	1
William H. Avery,	10	Edward G. W. Butler,	1
Henry McCall,	2	Sosthène Allain,	1
Richard McCall,	2	W. C. S. Ventres,	2
Duncan F. Kenner,	2	Joseph E. Whitall,	1
John Morgan Hall,	2	Jesse Hart,	53
J. M. Reif & Co,	4		

5—La société ici formée commencera ses opérations à la date de ces présentes, c'est-à-dire le vingtième jour de février 1851, et finira dans le laps de cinq ans à partir de ladite date, à moins qu'elle ne soit plutôt dissoute par quelqu'une des causes ci-après mentionnées.

6—Les affaires de ladite Société seront conduites par trois directeurs choisis par les actionnaires, et à chaque élection, et à chaque assemblée, chaque actionnaire aura le droit à autant de votes qu'il aura d'actions, et à chaque assemblée une majorité [illegible] soit par personne, soit par fondé de pouvoir constituera un quorum pour la transaction des affaires.

7—Lesdits directeurs auront le pouvoir de nommer ou remplacer le capitaine, les commis et autres officiers dudit bateau, d'inspecter ou examiner les comptes de quelque nature que ce soit, et quand ils le jugeront convenable ordonner un changement de route, faire arrêter ledit bateau ou le faire réparer, en toutes fois qu'il sera jugé nécessaire. Le président de la direction et les actionnaires à toutes élections de directeurs, nommeront un des directeurs pour être Président de la direction) sera l'officier agissant au nom de ladite Compagnie, en toutes les affaires relatives à ladite Compagnie, poursuivra et sera poursuivi au nom de ladite Compagnie, et comme il sera requis, émettra les certificats d'actions qu'il sera nécessaire d'émettre.

8—La première élection de directeurs d'après cet acte aura lieu à partir de la clôture de [illegible] et lesdits directeurs agiront jusqu'au 3 [illegible] de janvier 1852, à laquelle époque et à partir de cette époque chaque année, de nouveaux directeurs seront nommés pour servir pour le terme suivant.

9—Les deux tiers en nombre [illegible] pourront à n'importe quelle [illegible] d'avis et sans aucune [illegible] de ladite société. Ils pourront [illegible] à n'importe quelle époque, d'après même avis, exiger la vente du bateau, ou être [illegible] autre pour effectuer la vente si ladite vente ne peut pas avoir lieu immédiatement.

10—Dans l'une ou l'autre des éventualités ci-dessus mentionnées ou dans le cas de la perte ou destruction dudit bateau ou dans le cas de l'expiration de ce contrat, ou dans l'un ou l'autre desdits cas, les directeurs alors en fonctions devront régler les affaires de la Compagnie comme le cas l'exigera, pourront vendre comme ils le jugeront convenable, sa machine, ses apparaux, meubles, &c, ou sa coque, machines, apparaux, &c, séparément; pourront collecter tous comptes, dettes, réclamations de quelque nature que ce soit étant la propriété de ladite Compagnie, pourront vendre à l'encan public, après avis légaux, mais ladite liquidation ne pourra pas aller au delà de six mois après aucunes des éventualités ci-dessus prévues. Après le paiement des dettes, les dividendes seront déclarés en temps en temps; et un dividende définitif sera déclaré à la liquidation ci-dessus prévue.

11—Des dividendes des profits nets, après le paiement des dépenses, seront déclarés annuellement dans l'espace d'un mois après l'assemblée annuelle des actionnaires ici pourvue pour l'élection des directeurs. Le premier dividende sera déclaré dans l'espace d'un mois après le troisième lundi de janvier 1852.

Lesdits comparans ont de plus déclaré qu'ils consentent les règles suivantes comme gouvernement de leur association.

Les actions ici mentionnées seront transférables sur leurs livres et selon la quatrième section de l'acte de la Législature ci-dessus mentionnée.

Les directeurs dont il est fait ici mention feront à la fin de chaque trimestre, commençant le premier jour du mois de mars prochain, un état succinct des opérations de la Compagnie pendant le terme précédent, désignant le montant des profits et pertes pour ledit terme, une copie duquel tableau devra être délivrée à chaque actionnaire de ladite Compagnie, dans une espace de temps raisonnable après ladite époque, lesdits directeurs lorsqu'ils seront requis par un nombre d'actionnaires représentant un tiers du fonds capital de ladite Compagnie, devront convoquer une assemblée des actionnaires qui devra avoir lieu à l'époque fixée par lesdits actionnaires.

Ainsi MM. James N. Brown, la maison de commerce de Vaughan & Hebert, représentée par Paul O Hebert, Joseph D. Foster; John H. Randolph, représenté par Jesse Hart; William H. Avery, Henry McCall; Richard McCall, représenté par Henry McCall; Duncan F Kenner, J. M. Reif & Co, représentés par J. Milton [illegible] A. Q. Kennett; Robinson Mumford, de la paroisse d'Ouest Feliciana, ici représenté par John A Cotton, qui avait souscrit pour ledit R. Mumford; Christophe Adams, junior, John Andrews, représenté par J E Adams, junior, comme fondé de pouvoir par acte ci-annexé; Mme Mary E Sewall, veuve et exécutrice de feu Robert Sewall, décédé, représentée par Paul O Hebert; Theodore Johnston, représenté par B C Adams; Joseph E Whitall, de la paroisse d'Iberville, en cet Etat, représenté par Wilhelmus Bogart, de cette ville, Edward G W Butler, de la paroisse d'Iberville en cet Etat, ici représenté par A Miltenberger & Co, de cette ville; W E S Ventres, de la paroisse d'Ascension en cet Etat, et Sosthène Allain de la paroisse d'Ouest Bâton Rouge en cet Etat; et Jesse Hart, de ladite paroisse d'Ouest-Bâton-Rouge.

Lesquels comparants ont déclaré, qu'étant propriétaires actionnaires conjoints, d'après les sommes ci-après mentionnées, du navire à vapeur, ou steamboat Brilliant, dont Jesse Hart est maintenant le capitaine, ils ont vendu, et par ces présentes vendent, cèdent et transportent dès maintenant et à toujours, aux personnes ci-après nommées qui se sont formées en société, tous leurs droits, titres et intérêts quelconques, respectifs, qu'ils ont ou pouvaient avoir dans la société ci établie pour le dit steamboat Brilliant, promettant et s'obligeant pour tout trouble et garantie, respectivement.

Le dit bateau est maintenant enrégistré au bureau du collecteur de la douane, à Louisville, dans l'Etat du Kentucky, dans les termes suivants:

ENREGISTREMENT.

Enregistrement, en conformité à un acte passé par le Congrès des Etats-Unis d'Amérique, intitulé un acte pour l'enregistrement des vaisseaux ou navires employés au commerce côtiers et pêcheries, et pour la gouverne des dits navires.

Jesse Hart, de la paroisse d'Ouest Baton Rouge, Etat de la Louisiane, ayant été assermenté d'après le vœu du dit acte, et ayant juré qu'il possède 48 actions de $500 chacune.

W H Avery 10 actions, C Adams Jr 2 actions, J E Whitall 1 action, J M Reif & Co 4 actions, Theodore Johnston 1 action, G W Butler 1 action, Paul Hebert 1 action, Vaughan & Hebert 2 actions, Robt Sewall 1 action, J H Randolph 1 action, W C S Ventres 2 actions, Richard McCall 1 action, Henry McCall 2 actions, Duncan F Kenner 1 action, J N Brown 2 actions, Sosthène Allain 1 action, Converse, Kennett & Co 4 actions, R Mumford 2 actions, J D Foster 12 actions et John Andrews 1 action; sont citoyens des Etats Unis, seul propriétaire du navire ou vaisseau nommé le "Brilliant," de [illegible] dont Jesse Hart est à présent capitaine, et comme il a juré être citoyen des Etats-Unis, et que le dit navire ou vaisseau fut construit à New Albany, dans l'Etat d'Indiana, dans l'année 1851, a ce qu'il apparaît du certificat de tonnage de cette date.

Et le dit certificat de tonnage ayant certifié que le dit navire ou vaisseau a un pont et n'a pas de mât, et que sa longueur est de 213 pieds, sa largeur de 29 pieds 7 pouces, sa profondeur, 6 pieds 6 pouces, et qu'il a un tonnage de 395 et 95 tonneaux, et certifie en outre que c'est un bateau à vapeur, qu'il a une cabine sur le pont, et pas d'embellissements à la poupe.

Le dit Jesse Hart ayant consenti à la description et au tonnage ci-dessus mentionnés, et ayant donné caution suffisante conformément au dit acte, le dit bateau a été dûment enrôlé au port de la Louisiane.

Fait et passé, sous ma signature et mon sceau au port de Louisville, ce vingt-deuxième jour de février de l'année mil huit cent cinquante.

Pour avoir et posséder le dit steamboat Brilliant, ensemble avec ses machines, bouilloires, etc., comme ici vendu par les dits actionnaires, acquéreurs dans la proportion respective de leurs actions comme ci-dessus mentionné, eux, leurs héritiers ou ayant-cause.

Cette présente vente est faite et acceptée pour et moyennant la somme de cinquante-quatre mille piastres, $54,000, que les dits vendeurs reconnaissent avoir reçu des dits acquéreurs par quittance et dans leurs proportions respectives, et pour laquelle somme générale de cinquante-quatre mille piastres, les dits acquéreurs respectives ils donnent pleine quittance, et décharge.

Ainsi fait et passé en l'étude en la dite ville de la Nouvelle-Orléans, en présence de MM. Ernest Granet et Martin Carrarey, témoins à ce requis, qui ont signé ensemble avec les dits comparants, et moi, notaire, ce vingtième jour de février mil huit cent cinquante et un, après lecture faite.

L'original est signé comme suit:

S N Brown, Jesse Hart, Vaughan & Hebert, Paul Hebert & Co, Jas D Foster, John H Randolph, par Jesse Hart, W Bogart, Wm H Avery, Henry McCall, Henry McCall par Richard McCall, Duncan F. Kenner, John M Hall, J M Reif & Co, Converse, Kennett & Co, R Mumford par J A Cotton, T McCrindell, C Adams Jr, John Adrews par C Adams Jr, Theodore Johnston par B C Adams, Mary E Sewall par P O Hebert, Sosthène Allain, E G M Butler par A Miltenberger & Co, Joseph E Whitall W Bogart, W C S Ventress, E Granet, M Carrarey, Theodore O Stark, notaire public.

21 fév—24,25 fév 3,6,12,13,18,19,25 mars

M. RECKENDORF, récemment nommé agent à la Nouvelle-Orléans et pour le [illegible] de la poudre magnétique de E. LYONS, pour la destruction des rivets, fourmis, mouches, moucherons et autres insectes, ainsi que des pilules de Lyons, pour la destruction des rats et souris; désirant faire connaître la propriété de cette précieuse découverte, offre de débarrasser les maisons, les bateaux, etc. de tous ces insectes pour un temps donné. Il ne prend rien pour sa peine. Le prix de la poudre seulement est exigé et employé devant les personnes. Cette poudre ne contient aucun poison et peut être employée sans crainte, dans les gardes-manger, cuisines, etc. L'effet est évident cinq minutes après l'application. Les personnes désirant les services de M. R. sont invitées à faire leurs demandes avant 8 heures du matin, ou de 3 à 5 heures du soir, de vive voix ou par lettre, à

S. RECKENDORF, 9 rue Canal, au premier.

Conditions:—Comptant.

A vendre chez J. WRIGHT & CO.,

22 oct—3m 151, rue Chartres.

MAISON DURAND,

RUE ROYALE, No. 187.

M. H. DURAND a l'honneur d'annoncer aux dames qu'il [illegible] d'un excellent choix d'articles de mode et de fantaisie du meilleur goût; qu'il vendra, comme par le passé, à des prix très modiques; cet assortiment comprend particulièrement les articles suivants:

1,580 capotes et chapeaux pour dames et enfants.

1,500 chapeaux de paille fantaisie, pour dames et enfants du premier âge.

Rubans, grande nouveauté, manteaux en velours satin à la reine, cachemire de diverses couleurs pour dames et enfants;—mantelets noirs ouatés et autres;—grand choix de casquettes et chapeaux, peluche et velours, pour petits garçons;—soieries noires et couleurs, pour robes et mantelets; dito, pour chapeaux;—toile du Nord et barége couleurs pour robes; velours épinglé et uni;—robes damas et satin broché; satin blanc, couronnes, bouquets, voiles, gants, évantails, livres de messe, bas de soie et souliers de satin pour mariées; mousselines suisse unie; grand choix de dentelles, laine, soie et coton, noire et de couleur; voiles de toutes couleurs; ombrelles haute nouveauté; parapluies et demi-parapluies noirs et de couleurs; sacs et bourses fantaisies pour dames et enfants; cordonnets, crochets en perles acier, or et argent pour bourses, boucles pour ceintures acier, or et argent; do en acier pour bracelets nouveau genre; bon choix de brosses, et épingles en acier pour la tête; métiers à dessin et canevas pour broderies; passementeries, sous-taches et galons; robes et pelisses pour baptêmes; do mousselines pour enfants de 1 à 8 ans; gants Jouvin et en soie; boîtes à ouvrage, porte-cigares; mouchoirs brodés et autres; do pour enfants; peignes écaille; do imitation; do en buffle pour attacher les cheveux, peignes à retaper et parfumeries; grand assortiment de poudrières en métal en bois et en carton; beau choix de lingerie en toute [illegible], assortiment de porcelaines et verreries; do de patrons pour deuil; do de poupées fines; do de coton blanc; bas pour dames, bas et chaussons; do [illegible]; fils français, noirs et blanc; boutons, aiguilles et cordons de [illegible], assortiment de broderies, chemises pour hommes, cravates noires, unies et brochées; do blanches brochées; bretelles, gants Jouvin, cravasettes; un joli assortiment de fournitures pour modistes, etc; etc.

M. B. DURAND appelle avec confiance l'attention de ses clients et des dames en général sur le beau stock qu'il a en main, et les invite à venir le visiter. 1er nov

DUNTZE & IKEN, encoignure Royale et Conti, ont reçu dernièrement et à vendre en magasin,

300 caisses vin rouge St Estèphe,
150 do do St Julien,
150 do do Pontet Canet, supérieur,
200 do do des marques Haut Brion, La Rose, Lafitte, Margaux, Julien, très vieux et qualité supérieure,
75 barriques vin rouge Montferrand,
40 do do Haut Tallence, St Julien et La Rose,
25 quarts de cognac 1825, Castillon,
24 paniers anisette extra fine,
29 caisses de liqueurs assorties do,
35 do de fruits au jus en 1|1 et 1|2 bouteilles,
300 boîtes de petits pois,
250 demies do do,
400 boîtes champignons,
7000 do lait doux pour voyage,
300 douzaines à [illegible],
300 do do do,
6000 do do do,
200 paniers saucissons Boulogne,
100 kegs olives espagnoles, et un grand assortiment de graceries de choix. 18fév

Education Classique et Générale,

PAROISSE ST. CHARLES.

John Cluff, principal, (autrefois professeur de langues classiques et de littérature anglaise au Collége Jefferson.)

Le but de cette institution est de porter l'éducation à un niveau plus élevé et de faire cesser la nécessité où se trouvent les parents d'envoyer leurs enfants chercher une instruction solide hors de la Louisiane.

Située à 12 milles au dessus de Carrollton, sur les bords du Mississipi, et accessible de tous les points de l'Etat, l'institution se recommande par sa position même et la pureté de l'air. Rien n'a été négligé pour assurer aux élèves, avec une éducation soignée, une excellente santé et tous les agréments de la vie matérielle.

Le cours d'études comprend toutes les branches d'une éducation complète et dirigée dans un but utile. Ce sont les langues latine, grecque, française, espagnole, et les mathématiques, en outre de tout ce qui constitue une bonne éducation anglaise.

Prix, $300 par an.

S'adresser à MM. Félix Grima, S. C. Bell, Bouligny et Ganucheau, F. J. Durand, à la Nlle-Orléans; MM. Ed. Fortier, paroisse Jefferson, J. F. Pierce, Dr. Logan, A. Labranche, St-Charles; A. B. Roman, Valcour Aime, St Jacques, et Cha. Gayarre, secrétaire d'Etat, à Bâton-Rouge.

N. B. MM. Bouligny et Ganucheau, No. 22, Vieille Levée, Nlle-Orléans, se chargent de toutes communications pour M J Cluff 6nov—

Institution de Mme DESRAYAUX,

Pensionnat et externat de demoiselles,

ANCIENNE MAISON DE MME LEIZIS,

Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

Année 1850-51.

Les directeurs de cette institution viennent, selon l'usage, soumettre leurs titres à la confiance des familles sous le triple rapport de l'*hygiène*, de l'*éducation intellectuelle et de l'éducation morale*.

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand Pensionnat. Des jardins étendus et ombragés sont destinés aux récréations des élèves et l'ensemble du local réunit, en un mot, toutes les conditions de bien-être et de salubrité.

L'instruction est donnée également en anglais et en français: elle est variée, complète, et s'étend des premiers éléments jusqu'aux notions développées de la littérature et des sciences.

Le personnel de l'enseignement est en grande partie renouvelé de cinq dames, arrivant de Paris, sont chargées de l'enseignement des connaissances françaises et du Piano. Ces dames ont été engagées pour l'établissement d'après le choix scrupuleux et éclairé de Mme Leizis, fondatrice de l'institution et résidant à Paris.

L'Anglais occupe de droit la première place dans l'ensemble des études, comme langue dominante du pays: cet enseignement est sous la direction de Mme F. Desrayaux, anglaise de naissance et d'éducation. Les cours supérieurs (sciences et lettres) sont professés par M. W. Adam, précédemment professeur à Harvard College, Cambridge, Mass.

Outre les leçons de sciences physiques, en anglais et en français, il sera fait deux fois par semaine, un cours expérimental et pratique avec tous les appareils et instruments à cet usage. Ce cours sera dirigé par M. C. M. Sears, de l'Université de la Louisiane.

La musique (piano, harpe, solfège et chant) est sous la direction de Mme Desrayaux et de trois dames artistes, récemment arrivées de Paris, et attachées exclusivement à l'institution.

Le chant (classes ou leçons particulières) est professé par M. J. Vries.

Les classes de Solfège (méthode B. Wilhem) par M. Ecé, premier violon au Théâtre d'Orléans.

Les leçons de danse sont données par Mme Angelina.

L'Education morale et religieuse reçoit tous les soins que réclame son importance. Une prière commune surtout est pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. [illegible] autorisé par Mgr. l'archevêque, est chargé de l'instruction religieuse; [illegible] les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en un mot tout ce qui [illegible] sentiment religieux la conscience et la pratique du devoir.

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les libraires et à l'établissement. 26 nov

Pensionnat et Externat de jeunes Demoiselles, dirigés par

Mme GRANET,

86, rue de la Douane.

Dans cette institution sont enseignées toutes les branches d'une éducation solide et complète, la plus grande surveillance est exercée sur les progrès, la conduite et les principes religieux des élèves.

Pensionnaires.	
Au-dessus de dix ans	$25 par mois
Au-dessous de dix ans	20 "
Demi pensionnaires	15 "
Externes.	
Au-dessus de dix ans	$10 par mois
Au dessous de dix ans	8 "
Au-dessous de huit ans	6 "
Piano	10 "
Harpe	12 "
Dessin	6 "
Danse	6 "
Chant	10 "

On parle constamment, dans cette Institution les langues Anglaise et Française.

Les classes sont tenues toute l'année. 9oct—3m

INSTITUT St-LOUIS,

Dirigé par Mme DERON,

Pensionnat et Externat de Demoiselles.

(ANNÉE 1850–51.)

Nouvelle-Orléans, rue St Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.

Cette Institution fondée depuis près de douze ans, réunit les meilleures conditions, tant sous le rapport matériel que sous le rapport intellectuel et moral. Mme Deron élève et maîtresse à l'Institut de la Légion d'Honneur, (Maison St Denis), a modelé le plus possible sa pension sur ce grand établissement, en même temps que sur les premières académies du Nord.

L'emplacement de l'Institut St-Louis est un des plus salubres et des plus agréables de la ville. Dortoirs, salles d'études et de classes, cours de récréation, tout le local très spacieux, très aéré, donnant sur plusieurs jardins, est dans une situation si sanitaire que pas une seule élève n'a eu la moindre maladie sérieuse.

L'enseignement, donné à la fois en anglais et en français, embrasse toutes les connaissances littéraires et scientifiques d'une éducation vraiment achevée.

L'instruction en anglais est l'objet de soins tout particuliers. Mme Deron veille scrupuleusement à ce que les demoiselles Créoles consacrent plus de temps et plus d'exercices à l'étude de la langue et de la littérature anglaise qu'à toute autre partie.—M. Orton, professeur d'anglais bien connu à la Nlle-Orléans, continue de faire des cours tous les jours de la semaine. Deux maîtresses d'anglais, demeurant dans l'établissement, président aux classes élémentaires, et activent incessamment les progrès des Elèves par un usage continuel de la langue anglaise dans tous les rapports de la vie intérieure.

Quant à l'enseignement en français, outre les leçons d'habiles professeurs et maîtresses, M. et Mme Deron font eux-mêmes des cours dans les différente branches de l'instruction, et peuvent ainsi, par des efforts personnels, garantir la solidité et la rapidité des progrès de leurs Elèves.

Pour la musique, (piano, harpe et solfège), Mme Lavillebeuvre en a la direction. Cette excellente maîtresse qui, déjà antérieurement, donnait des leçons à l'Institut St-Louis, y est maintenant attachée d'une manière toute spéciale. Ce talent jeune et actif, si justement classé en tête des célébrités artistiques de la Louisiane, assure à l'enseignement de la musique, dans la pension de Mme Deron, une supériorité marquée. Pas une maîtresse qui puisse mieux joindre l'exemple au précepte! et c'est là souvent tout le secret de l'avancement des Elèves. Du reste, un examen de musique ayant lieu chaque mois, est destiné à constater les brillants et rapides progrès des Elèves de Mme Lavillebeuvre.

L'éducation religieuse et morale qui est la base de toute instruction vraiment bonne, a reçu dans l'Institut St Louis des développements qu'elle n'a encore dans aucune autre pension de la ville. Mme Deron dirige elle-même les exercices religieux des Elèves catholiques, et M. l'abbé Tholomier les prépare à la 1re *Communion* et à la *Confirmation*, en faisant plusieurs instructions chaque semaine dans la chapelle même de l'Institut St Louis. 1eroct

ORLEANS HIGH SCHOOL,

RUE DE L'ESPLANADE.

ERASTUS EVERETT, A. M.,

Directeur et Propriétaire.

Les diverses parties d'un enseignement complet sont dirigées par M. Everett lui-même, qui s'est adjoint, pour l'aider dans ses fonctions, trois professeurs d'une grande expérience et d'un profond savoir.

Le cours complet d'études, faites au High School, est basé sur les programmes des meilleurs colleges du Nord et d'Europe; et comprend les langues mortes, grec et latin; les langues vivantes, anglais, français et espagnol; la grammaire, la littérature, l'histoire, la géographie, la rhétorique, la versification, la philosophie, l'économie politique, la tenue des livres, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, l'histoire naturelle, la physique et la chimie.

Aucun soin n'est épargné pour donner aux élèves qui suivent tous les cours et toutes les classes du High School, les connaissances solides et variées qui pourront les rendre plus tard capables de remplir honorablement et avec les distinction, les devoirs auxquels ils seront appelés dans le monde.

Les langues modernes (l'anglais et le français en particulier), ainsi que les mathématiques, sont le fondement de l'instruction donnée au High School, qui offre des avantages réels et inappréciables aux jeunes gens et aux enfants que l'on destine aux professions industrielles et commerciales.

P. S. Les parents qui désireraient avoir plus de détails trouveront le prospectus du High School chez M. Steel, libraire, 14, rue du Camp;—chez M. Lelièvre, rue Royale;—et au siège du collège, rue de l'Esplanade, 57 et 58. 10jan

VINS ET EAUX DE VIE—Un assortiment complet de vins rouges et blancs, en futailles et en caisses, des marques St-Julien, St-Emilion, St-Laurent, Chateau Margaux, Haut Sauterne, Léoville, Cantenac, Chateau Lafitte, &c., &c.

COUTIN & RANSON,

17mars 13, rue Bienville

POIVRE NOIR—120 sacs, à vendre par

W P VREDENBURGH & Co,

11mars 29, Vieille Levée

PIANOS ET HARMONIUMS,

A. PERIER,

310, rue Royale, entre Ursulines et St-Philippe

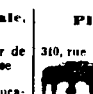

De retour de France où il a fait construire un grand nombre de pianos dans les ateliers de PLEYEL, ERARD et DEBAIN, offre au public un choix réellement hors ligne.

Pianos grand format piccolo obliques, à 7 octaves, système en cuivre reconnu supérieur à tous les systèmes en fer, importé pour la première fois dans le pays.

PIANOS MECANIQUES FABRIQUE DE DEBAIN A SEPT OCTAVES.—Avec ces pianos mécaniques une personne qui ne connaît pas la musique peut jouer des ouvertures d'opéras. Polkas fantaisies, variations à grand effet; des difficultés, impossibles à surmonter avec les doigts s'exécutent avec toutes les nuances d'expression; aussi l'on peut désormais improviser une fête, un bal, sans s'inquiéter de l'absence d'un pianiste.

Les Pianos de DEBAIN dont il est question ci-dessus ont obtenu à Paris un succès mérité et une médaille d'argent à l'exposition de 1849. Les plus grandes célébrités musicales ont approuvé les améliorations qu'il a apportées dans ses instruments et les noms de MM. *Auber, Halevy, Spontini, Adam, Thomas, Berlioz, Duprez, &c, &c*, sont des autorités suffisantes pour convaincre les plus difficiles.

Les Harmoniums du même facteur ont obtenu une vogue peut-être plus grande et sont employés à Paris dans l'église de la *Madeleine*, St-Roch, St-Sulpice et une douzaine d'autres églises de la capitale.

Ces pianos ne doivent pas être confondus avec les pianos à orgue sur lesquels on adapte un instrument qui permet d'exécuter la musique sans être musicien. Ces pianos à orgues ou harmonium sont fabriqués dans les ateliers de Périer et seront vendus à des prix très modérés.

M. FLANDRIN, facteur et accordeur des pianos-orgues se charge de faire les réparations et accords d'Harmonium. S'adresser chez A. Perier, rue Royale, 310, entre St-Philippe et Ursulines.

21 déc

AUX AMATEURS CONNAISSEURS de la Véritable EAU DE COLOGNE

Cette eau [illegible] se trouve toujours rue St-Pierre, No. [illegible] au premier, entre Royale et Bourbon.

VOULEZ-VOUS CONSERVER VOS DENTS

et ne jamais en souffrir?

Allez rue St-Pierre, No. 89, au premier, entre Royale et Bourbon, vous y trouverez L'ELIXIR MIRACULEUX de E. Wan-Dorsen, habile chimiste. Cet Elixir est infaillible pour éviter le mal aux dents, il en entretient la propreté et enlève le tartre. Prix 50 cents le flacon.

La jolie et bonne POUDRE DENTIFRICE du docteur O'Meara, médecin de Napoléon, se trouve aussi à la même adresse. Cette poudre a l'avantage de nettoyer, donne aux dents de la blancheur et de l'éclat sans en altérer l'émail.

BALANCES! BALANCES!!

BALANCES CÉLÈBRES DE DALE, EN FER BATTU, POUR PLATEFORME ET COMPTOIR.

Ces balances portatives réunissant la commodité à la justesse sont regardées, dans les Etats du Nord et de l'Est, comme les seules machines qu'on puisse employer avec certitude pour constater les fortes pesées. Les supports sont fabriqués avec le meilleur acier anglais et garantis.

En employant le double bras, [illegible].

Ces balances ont obtenu le premier prix pendant huit années successives aux grands concours annuels de l'Institut américain à New-York, de l'Etat de New-York, de l'Institut de Franklin, à Philadelphie, de Boston et du grand concours national, à Washington.

Les manufacturiers déterminés à rendre l'usage de ces balances général dans les Etats du Sud, les ont réduites au même prix que les balances ordinaires à un seul bras, donnant ainsi à ceux qui voudront se procurer une excellente machine à peser aussi bon marché que les articles ordinaires en usage dans ce pays.

Un assortiment complet, encaissé et prêt à être expédié, à vendre par PRIESTLEY & BEIN

3 fév 89 et 91, rue du Camp

VICTOR,

No. 16, RUE SAINT-CHARLES,

Importeur de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines.

A l'honneur de prévenir ses clients et le public en général, qu'il vient de recevoir par les navires Brunswick, Magnolia et Bestrice, et qu'il attend par Charlemagne et Old England, du Havre, par Medicator et P. Perkins, de New York, une grande variété d'articles de fantaisie et d'objets de toilettes pour hommes, formant son assortiment d'automne et d'hiver, se composant de:

Cravates haute nouveauté, cravates satin brochés, do taffetas extra large, cravates blanches pour soirées, do Birmingham, chaussettes coton blanc et écru, do rayées, do mérinos, do cachemire, do soie, foulards et mouchoirs de soie, mouchoirs batiste, do vignettes de toutes qualités, bretelles riches et ordinaires, chemises toile, do toile et coton, chemises de peau, coton, do laine, do soie, pantalons et caleçons coton, do tricot, do laine, do soie, gants soie, gants fil d'Ecosse.

200 douzaines gants vrai Jouvin.

Cols de chemise toile, idem en coton, chaînes de montre, &c.

Il vient aussi de recevoir un complet assortiment de parapluies coton, do taffetas cuit noirs, verts et clairs, de 30, 32, 34 et 36 pouces, cannes armées et non armées dans tous les prix, poignards, porte monnaies, trousses de toilette pour hommes (articles des plus complets) nécessaires pour dames, boîtes à odeurs, caves à liqueur, bourses, jarretières, &c.

Ses porcelaines se composent de toutes les variétés de boîtes à poudre, vide-poches, pots à pommade décorés, boîtes à savon, flacons, vases porte cure dents et porte cigares. Il a en mains un joli choix de pendules, sujets bronze, qu'il recommande à l'attention des acheteurs.

Il déballe en ce moment une douzaine de jolies voitures d'enfans.

Son stock de parfumerie est complètement renouvelée en articles d'importation directe, assure à ses clients l'usage d'une marchandise parfaitement fraîche et d'une qualité supérieure. Il se compose comme par le passé des produits des manufactures Montpelas, Mailly, Maugeret, Violet, Guerlain et Lubin, de Paris.

Tous ces articles choisis par son associé à qui un séjour continuel en France a permis d'acheter aux conditions les plus favorables, sont offerts à des prix excessivement réduits. V. se flatte que le public voudra bien venir s'en assurer par lui-même.

Messieurs les coiffeurs trouveront toujours chez lui tant en cheveux qu'en fournitures de leur partie, un assortiment complet et à des prix aussi doux que possible.

En débarquement du navire Magnolia, cinq caisses chapeaux de soie superfins dans le dernier style offerts en vente en gros à des conditions libérales.

P. S.—Son salon pour la coupe des cheveux est desservi par les meilleurs ouvriers. On y travaille le postiche dans toutes ses branches. 11 oct

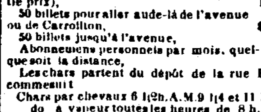

Rail-Road de Carrollton et de la Nouvelle Orléans.—Nouvel arrangement.—Heures des départs.—Ouverture des Avenues, chemins de fer de Louisiana et Napoléon et réduction des prix à dater du 4 février 1850.

Billet pour toute distance au-dessus de l'Avenue Louisiana, 15 cents.

Billet d'enfans de 5 à 12 ans do 10 do

do jusqu'à l'avenue (les enfans moitié prix), 10 do

50 billets pour aller au-delà de l'avenue ou de Carrollton, $6 00

50 billets jusqu'à l'avenue, 4 00

Abonnemens personnels par mois, quelque soit la distance, 5 00

Les chars partent du dépôt de la rue Baronne comme suit:

Chars par chevaux 6 1|2h. A.M. 9 1|4 et 11 1|2 P.M. do à vapeur toutes les heures de 8 h. A. M. à 8 heures P. M.

DE CARROLLTON.

Chars par chevaux—5 h. A. M. 8 h. et 10 h. P. M. do à vapeur, toutes les h. de 7 h. A. M. à 7 heures P. M.

LIGNE DE LAFAYETTE.

Quelque soit la distance (enfans moitié prix) 10 cts

50 billets, $4 00

Billets personnels par mois, 5 0

Heures de départ.

De Lafayette, en été, 6, 7 et 7 1|2 A. M.

De la rue du Canal do 6 1|2, 7 1|2 et 8 A. M.

De Lafayette en hyver 7 7 1|2 A. M.

De la rue du Canal 7 1|2 et 8 A. M.

Après ce moment les départs se succéderont toutes les 15 minutes jusqu'à 8 heures du soir, moment où les départs deviennent fixés à 8 1|2, 9, 10 et 11 heures P. M. de la rue du Canal et 8 1|2, 9 1|2 et 10 1|2 de Lafayette. JOHN HAMPSON,

4 fév Ingénieur

VANILLE—30 livres vanille supérieure, à vendre par P. CUBACHS,

28 janv Enc Conti et St-Philippe.

COGNAC—20 quarts pipes cognac 4e preuve, La Rochelle, J & J Prom & Co;
40 quarts pipes cognac 4e preuve m. Washington;
10 do do do 1re preuve 1805, qualité supérieure
10 do do do 4e preuve J J Roussi;
12 do do do 5e do marque Washington;
20 huitièmes pipes 1re preuve 1805, très supérieure;
15 do do do 1re preuve marque de l'Aigle;
40 do do 1re do J & J Prom & Co. Cognac dans les magasins de la douane et à vendre par

18 fév Fdo de FUENTES & CO, 22, Vieille Levée

CHANGE sur France, à vendre par AUG. MOLIER,

27 déc 90, rue St-Louis.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

POUR LES DEUX SEXES,

Rue St. Claude,

entre les rues des Ursulines et du Bayou, (vis-à-vis de St-Augustin,)

Dirigé par Mr. et Mme LEFOULLON.

Mr. et Mme Lefoullon ont l'honneur d'inviter les pères et les mères de famille à venir visiter leur établissement, à venir s'assurer que rien de ce qui facilite l'enseignement, de ce qui contribue à la conservation de la santé des enfants, n'a été omis, pas même négligé, dans la construction comme dans la distribution du spacieux local qu'ils ont approprié aux besoins de leur institution.

Reconnaissants du patronage qui leur a été accordé, Mr. et Mme Lefoullon donnent de nouveau l'assurance aux familles, que plus que jamais, des soins particuliers sont donnés à l'enseignement des langues anglaise et française, à celui de la géographie et de l'histoire des Etats Unis et des Antilles, à celui de la géométrie, de la tenue des livres et de l'arithmétique appliquée à ces deux dernières sciences; et, que l'enseignement du dessin du plan, du paysage et de l'ornement, ainsi que celui de tous les genres de travaux d'aiguille, est l'objet de leçons journalières, bien que ces leçons ne se payent pas à part.

Mr. et Mme Lefoullon s'efforcent surtout, de relier entre elles toutes les branches de l'éducation, par la morale et par la religion. 9janv—e

L'ACADÉMIE DE COMMERCE

DE LA NOUVELLE-ORLEANS

a été transférée au No. 17, rue Dauphine.

Les cours professés dans cette institution renferment toutes les branches d'une bonne éducation anglaise, — Mathématiques, langues anciennes et modernes, tenue de livres et élocuence. Cette institution offre d'immenses avantages aux créoles et aux étrangers. La langue anglaise leur sera rendue si facile par [illegible] que leurs voix accoutumées par degrés aux sons élémentaires, à l'accentuation et inflection de chaque mots donneront aux élèves non seulement une prononciation correcte et mélodieuse, [illegible].

INSTITUTION JEFFERSON.

53, rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.

Le plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. [illegible]

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation [illegible].

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. [illegible]

Pensionnaires, $25 par mois.
Demi-pensionnaires, 16 do
Externes au-dessus de 14 ans, 6 do
do de 12 ans, 6 do
do au-dessous de 12 ans, 10 do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec, $3 par mois
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin, 4 do
La musique, 10 do
La danse, 6 do
L'escrime et les exercices militaires, — do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6. 4sep—1an

INSTITUTION DE LA N-ORLEANS

POUR LES JEUNES DEMOISELLES,

Pension, demi-pension et Externes,

No. 252, RUE DU CAMP,

Sous la direction du Docteur et Mme MACAULAY.

Cette institution est sous la direction immédiate de Mme Macaulay, les classes scientifiques sont professées par le docteur Macaulay et autres professeurs. Des professeurs distingués sont attachés à l'établissement pour l'enseignement des langues Française, Espagnole, Italienne, ainsi que pour les arts d'agrément, la musique vocale et instrumentale la peinture et la danse.

Cet établissement est à la fois une institution Française et Anglaise. Les directeurs ont pour but principal de faire suivre aux élèves une éducation systématique et solide, et de s'occuper de l'élévation du cœur en même temps que de l'élévation de l'esprit. [illegible]

La cour de récréation est vaste et éloignée de la vue du public, [illegible] recommandations de parents qui ont confié leurs enfants à l'institution depuis plusieurs années.

Les cours d'histoire et de biographie seront faits pendant l'hiver par le docteur Macaulay aux classes les plus avancées. L'institution possède des instruments pour rendre l'étude des sciences plus facile. [illegible] par lettres ou de vive voix.

P. S.—Le docteur MACAULAY voulant consacrer tout son temps et tous ses soins aux leçons de son institution, abandonne les classes qu'il professait chez Mme DESRAYAUX. 3oct—6m

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

H. de Goer et Rifflard

Offrent à vendre à très bas prix en débarquement de divers navires du Havre:

10 balles cotonnade bleue unie extra forte;
8 do jaconat nouveautés, gros Olier & Co;
6 do do petit dessin;
12 do toile du Nord;
10 do coutils pur fil, nouveautés;
2 do do do blanc, uni extra;
10 caisses madras noir et puce;
2 do bretelles d'enfant;
4 do agrafes plaqués No assortis;
4 do toile du Nord changeante;
10 pièces toile cretonne d'une seule largeur;
30 do linon brochés, pur fil, à moustiquaire;
1 caisse linge de table damassé;
2 do mouchoirs batiste blanc et couleur;
8 do batiste d'Ecosse,
10 do guingham do. 30 jan

A. D. Grieff et Co.,

Marchands de Comestibles en gros et Commissionnaires,

MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE, *ET AGENTS*

Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,

Nos 38, 40 et 42, rue de la Vieille Levée, et No 10, rue Front Levée,

Nouvelle-Orléans.

A. D. GRIEFF, S. A. KINGSLAND, W. M. GREENWOOD

16nov—a

THOMAS C. PAYAN & Co,

Fabricants et marchands en gros et en détail d'habillemens confectionnés.

No 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée, à la Nouvelle-Orléans.

Viennent de recevoir par les navires Ohio et Pacific, et recevront par chaque voyage de ces paquebots un vaste et bel assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, manufacturés pour ce marché et à vendre à très bon marché pour du comptant ou son équivalent.

HABITS—GENRES—Redingottes, paletots, sacs, boulevards, pardessus, tout aller, bureau, habits nouveau genre, habits courts et d'opéra.

ETOFFES—Draps et casimir, noir, bleu, brun, vert, bronze, tweed, gris, acier mélangé et couleur clair, français, anglais, allemands et américains.

PANTALONS—En draps noir et bleu, satin loine, et casimir couleurs, fauve, vert, mélangé, jaune, à carreau, et autres couleurs, tout à fait nouveau genre, français, anglais et américain.

GILETS—Casimir noir, bleu, mélangé, fauve et vert, cachemires fantaisie, valence, bombazine noir, mérinos, soie et satin noir, à carreaux et à raies, gilets blancs, noirs et fantaisie, brodés, etc.

Marchandises pour plantations.

Pardessus en couverte, bleues et fantaisies, paletots sacs et gilets ronds, en drape pilote, castor et kerseys et pantalons, gilets de flanelles rouge, bleu, blanc, chemises en toile, en coton, Taylor à raies et Hickory; pardessus en caoutchouc; manteaux, pantalons, casquettes, sacs de voyage, taies d'oreillers, *Life preserver* et casquettes huilées pour le mauvais temps.

Trois caisses de chaussettes tricotées; cotonnades lourdes, françaises, américaines, unies, à raies, et bleu fantaisie.

FOURNITURES.

Chemises de peau en coton blanc et écru et fil de Lisle, gilets et caleçons en mérinos, laine d'agneau soie, &c, chemises en calicots, toile, coton blanc et écru; cravates satin noir et fantaisie, mouchoirs blancs, brodés, à dessins, en soie et en batiste chaussettes en laine et coton; gants fantaisie, noir soie, mérinos et daim.

Un assortiment d'habillements d'enfants, de tous les genres. Six cents malles de voyage et valises sacs de nuit de 75 c à $25; parapluies en soie, gingham et coton.

Les planteurs et les marchands de la campagne sont invités à venir visiter ce stock avant d'acheter ailleurs 31 oct

Jaconats et Coutils.

10 Balles jaconats nouveautés, Hartmann et Fils;
6 do coutil fil et coton;
6 do do pur fil, genre nouveau;

A vendre au-dessous du cours par

H DE GOER & RIFFLARD,

9 fév 21, rue des Magasins

CIGARETTES—5 barils et 7 boîtes en magasin et à vendre par D BORNIO Jr,

12m 34, St-Louis

Salsepareille de Bull.

En quart de bouteille et d'une force six fois supérieure à la plus pure Salsepareille de Honduras, et à n'importe quelque autre préparation semblable, faite en Amérique.

Prix $1 la bouteille ou six bouteilles pour $5.

Il a été reconnu depuis plusieurs années que, la Salsepareille prise et préparée d'une manière convenable, était une panacée universelle pour toutes les maladies provenant des impuretés du sang, de l'usage du mercure, des boissons spiritueuses et des abus de la jeunesse. Nous affirmons avec confiance, que l'*extrait de Salsepareille de John Bull*, est aujourd'hui le seul remède de ce genre, d'une force régulière, et préparé d'après les principes stricts de la science. La Salsepareille, employée à la préparation de ce remède, est toujours soumise à l'épreuve des agents chimiques avant d'être concentrée, afin d'acquérir la certitude de sa valeur.

La Salsepareille de BULL contient également des extraits de plusieurs plantes médicinales, et de cette combinaison, résulte *l'agent curatif le plus actif qui ait encore été donné au monde*.

CETTE MEDICINE EMPLOYEE SELON LA FORMULE GUERIT INVARIABLEMENT LES MALADIES SUIVANTES, Scrofules, Cancers, Tumeurs, Eruptions sur la peau Erysipèles, Maladie chronique des yeux, Rhumatisme, Douleurs dans les os et jointures, Vieilles plaies et Ulcères, Gonflement des amygdales, Syphilis, Dypepsie, Maladies du foie, Maladies résultant de l'emploi du mercure, pertes d'appétit, douleurs de côtes et d'épaules, débilité générale, assoupissements, jaunisse, Constipation, Mal de gorge, Bronchites, Rhumes, maux d'estomac, affections des poumons, et toutes les autres maladies tendant à produire la Phthisie, Irrégularités chez les femmes, abattements d'esprit, migraines, transpiration, imprudences, maladies chroniques de la constitution &c. Ce remède est un tonique très agréable à boire, et un excellent purgatif, supérieur au *blue lick*, à la poudre de Seidlitz ou à l'eau de Seltz.

BONS TEMOIGNAGES.

Le *Ohio State Journal* s'exprime ainsi sur la Salsepareille de Bull.

Elle n'a pas d'égale! Cette assertion n'est point exagérée. Les effets miraculeux dont nous avons été témoins, et la vente considérable qui a eu lieu depuis deux mois que cette Salsepareille a été introduite dans notre ville, sont une preuve évidente de ce que nous avançons. Toutes les personnes qui en ont fait usage, attestent que c'est un dépuratif du sang sans égal.

Lisez encore et vous serez convaincu que la SALSEPAREILLE DE BULL EST LA MERVEILLE DU MONDE; et qu'elle vous guérira, quelque soit le temps que vous ayez été affligé de votre maladie.

Voici ce que pensent les Médecins et les Apothicaires de la SALSEPAREILLE DE BULL.

Louisville, 31 mai 1849.

Mr. John Bull. Monsieur,—J'ai eu long temps souffert d'une forte douleur de foie, aussi que de migraines. J'ai essayé sans succès toutes les Salsepareilles, [illegible]

Agréez, &c. P. H. OWEN.

RHUMATISME.

Que toutes les personnes affligées de cette affreuse maladie lisent ce qui suit [illegible].

M. J. Bull. Monsieur—J'ai été affligé pendant trois ans d'un rhumatisme des plus aigus. J'ai souffert tout ce que l'on peut souffrir. [illegible]

HIRAM BRIGGS.

Union Town,—Union Co, Ky.—12 Mai 1848.

Du Dr. Wm. T. Prentiss.

Mr. Bull—J'ai employé votre Salsepareille avec le plus grand succès dans les affections cutanées et syphilitiques [illegible]

W. T. PRENTISS, M. D.

Lewisport, Ky. Dec. 4, 1847.

Il serait peut-être inutile de produire de nouveaux témoignages en faveur de ce grand remède. Il suffit de l'essayer pour être convaincu de sa supériorité. Que tous ceux qui sont atteints de maladies chroniques, dérangement, débilité nerveuse, faiblesse ou qui ont fait usage du mercure, en fassent la tentative et se convaincront par eux mêmes de sa valeur. Il y a des milliers de personnes qui souffrent, [illegible] peuvent être guéris.

AVIS AUX FEMMES.

La Salsepareille de J. Bull est un des meilleurs remèdes pour les femmes, qui puisse se rencontrer actuellement. Dans les nombreux cas ou la constitution est affaiblie, où l'énergie nerveuse a disparu, lorsque les forces viennent à manquer au moindre effort, que le visage est pâle et incolore, que le corps s'affaisse, énervé, que l'esprit est troublé et comme accablé, que la santé est détruite et qu'en définitive toute félicité est brisée, alors la Salsepareille de Bull est le souverain remède. Il soutient la nature dans l'accomplissement de toutes ses fonctions, embrasse tout le système organique, renouvelle constamment l'énergie vitale, rétablit la régularité des menstrues, et enarrête les excès, crée un sang pur et sain, et rend à la fois la santé et la bonheur. Que les dames fassent usage de ce remède, et elles verront cesser leurs souffrances, disparaître leurs maladies et leurs infortunes actuelles; les roses de leur teint feront oublier leur précédente pâleur; sur leurs visages le sourire remplacera la trace des pleurs et peut-être une longue vie de bonheur viendra succéder à une courte existence de maladie, qu'elles eussent passée misérables et dans les souffrances continuelles. A cette époque critique qu'on appelle le déclin de la vie, époque si souvent dangereuse, la Salsepareille de Bull produit les plus merveilleux effets. Que toutes les dames qui approchent de ce moment se pénètrent de cette vérité et se traitent par cet excellent remède.

BEAUTE ET BLANCHEUR DE LA PEAU.

Avec quel plaisir nous admirons la beauté, la blancheur, la transparence de la peau et sa couleur rosée! que de moyens pour se procurer cet avantage envié! cosmétiques, lotions, peinture et matières colorantes sont mises à contribution pour dissimuler la perte de cette beauté et les ravages faits par la maladie. Au lieu de tout cela, prenez la Salsepareille de Bull. Blancheur franche et véritable du teint, voilà ce qu'elle produit tandis que les matières empoisonnées ou délétères obstruent les pores et arrête la perspiration. La Salsepareille agit sur la bile et le sang, chasse les particules morbides, active la circulation d'un sang pur et généreux, fait disparaître le teint jaune et la contenance maladive et rend la vigueur et la fraîcheur des jeunes années.

MEILLEURS TEMOIGNAGES

Que ceux offerts pour toute autre remède.

M. J. Bull,—Je n'hésite pas à vous dire que je regarde votre Salsepareille comme le meilleur article qu'on ait jamais manufacturé pour la guérison des scrofules, syphilis, affections de la peau, maladies de glandes, m'en étant servi souvent dans un grand nombre de ces maladies avec le plus grand succès.

Louisville, 26 décembre 1846.

Dr. JAS. M. MOORE.

M. J. Bull.—J'ai employé votre Salsepareille dans plusieurs nouveaux cas de scrofules, avec le plus grand bonheur. Je suis maintenant convaincu que c'est le meilleur remède pour ces maladies.

Winchester, Ky. 1er février 1848.

JAS. M. MOORE, D. M.

Ces témoignages et les suivants dispensent de tout commentaire sur l'efficacité de la Salsepareille de Bull

J'ai examiné les ingrédiens qui composent l'extrait de Salsepareille de J. Bull, et je n'hésite pas à déclarer qu'ils forment un composé salutaire et devant être efficace dans les maladies chroniques, dans lequel il sera employé.

Louisville, 6 juin 1848, L. P. YANDELL, M. D.

Professeur de Chimie au Collège Médical de Louisville.

J'ai examiné la prescription pour la préparation de la Salsepareille de Bull et je pense que cette combinaison est excellente et parfaitement calculée pour réparer les altérations du système. Je l'ai employée pour moi comme pour mes malades et pense que c'est le meilleur article de Salsepareille en usage.

Louisville, 20 mars 1849.

M. PYLES, M. D. Médecin résident, attaché à l'hôpital de la Marine.

Salsepareille de Bull—Nous avons employé une bouteille de cette Salsepareille pour la débilité générale et le lumbago et l'avons expérimenté avec succès en toute connaissance de cause. Dans le même temps nous avons employé deux bouteilles de la Salsepareille de Townsend, que nous avons payées $2 50 et nous en avons éprouvé du mal au lieu du bien que nous en attendions.

Ce remède est d'un usage journalier dans l'Ouest, répare les santés affaiblies, et rend la vigueur de la jeunesse, à tous ceux qui souffrent ou sont gravement tourmentés par la maladie. Les attestations en tiennent de toutes parts, de personnes loyales et d'une grande moralité, déclarant, dans les termes les plus clairs, que c'est le meilleur de tous les remèdes offerts au public.

Il se vend en gros et en détail chez J. Bull, à son principal bureau, 81, Quatrième rue, à Louisville, Ky., et chez tous les pharmaciens de la ville et de la campagne J. WRIGHT & CO.,

151, rue de Chartres.

Principaux agents pour la vente de la Salsepareille de J. Bull, à la Nouvelle-Orléans, à leur magasin de remèdes patentés, 151, rue de Chartres—Gros et en détail. 16 mars—1 an

C. Bertrand,

LAMPISTE, No 217, rue Royale,

Vient de recevoir un grand assortiment de lampes carcelles, modérateurs et autres, montées sur bronze et porcelaine, article tout nouveau pour ornement, et se charge de toutes réparations. Huile fine française, spéciale pour lampes carcelles et modérateurs, un assortiment de verres et mèches, location de lampes pour bals et soirées; huile chimique, camphine, gaz pour lampes Vincent; travaux en zinc, tels que baignoires, bains de sièges bains de pieds, baquets, installation de bains; [illegible], couvertures en zinc, garantie vingt ans, ouvrage de bâtimens en tous genres. 22 oct—a

Couvertures de Z. Gravier.

300 Balles couvertures trois points, grises, bleues et blanches, à vendre au-dessous du cours pour clore diverses consignations par

H DE GOER & RIFFLARD,

5 fév 21, rue des Magasins

SALSEPAREILLE

Du Docteur S. P. Townsend.

MERVEILLE DU SIECLE.

Ce remède, le plus extraordinaire qui soit au monde, est mis en bouteille d'un litre, six fois meilleur marché, plus agréable et supérieur aux autres, effectue la guérison sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

REMEDE DE PRINTEMPS ET D'ETE.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est là cette faculté que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré plus de 100,000 cures, dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de

5,000 ENFANTS.

DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr Townsend rétablit une vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des mercuriaux [illegible] excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. [illegible]

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

Maladies de Poitrine, Bronchites, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phtysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Côtes, etc, etc, ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.

New York, 28 avril 1847.

Dr. Townsend—[illegible]

WM RUSSELL, [illegible]

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

[illegible]

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

L'Extrait de Salsepareille [illegible]

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

[illegible]

BEAUTE ET SANTE.

Le blanc, le cosmétique, les savons et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure, altèrent la beauté [illegible]

OPINION DES MEDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecine de toutes les parties de l'Union.

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous le connaissons [illegible] c'est une des meilleures préparations de Salsepareille offertes au public.

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.

Albany, 1er avril 1845.

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus employés par nos communs agents se sont mis à faire de la Salsepareille, des Elixirs des Amers, extraits de Yellow Dock, &c. Ils les mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.

Que chacun lise ce qui suit avec attention.

Il y a, dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," que l'on représente comme la véritable, &c. Ceci est faux. Tout en exonérant de toute participation à cette fraude, plusieurs des agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne rougissent pas d'en imposer ainsi à la communauté.

Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $200,000 pour faire annoncer, dans les papiers publics ou autrement, son inestimable remède qui, dans les Etats Unis et dans la plus grande partie de l'Univers, a acquis une réputation qui a eu pour résultat une vente immense.

Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et entr'autres, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait métier de publier des annonces à bas prix; cet individu s'est adressé à un grand nombre de personnes leur offrant l'usage de son nom pour la vente de la Salsepareille du docteur Townsend, et citant pour preuves qu'il y avait d'immenses profits à réaliser, les fortes sommes que nous avons dépensées pour frais de publications. Il s'est adressé, entre autres, à M. Charles Watrous, éditeur du *Jamaica Farmer*, qui a méprisé et rejeté son offre. Moins scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllister; Ralph Pomeroy, ex-caissier de la banque de Belleville, N. J.), qui n'a jamais racheté ses chiffons; John Skillmann et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillmann & Co," ont employé cet homme qui les a autorisés à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises.—Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit juge d'un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer ici depuis trois ans, devront s'adresser, au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans,

J. WRIGHT & CO,

20 aout 151 rue de Chartres

GOUTTES Grecques de FANCHE

Ι Σ Φ

Remède certain contre la MIGRAINE, la fièvre en frisson, la jaunisse, la dyspepsie, la diarrhée chronique, le mal de mer et le choléra. Il n'y entre pas la plus légère parcelle de mercure, quinine ou morphine. Sans être un panacée universel ces pastilles guérissent positivement les maladies ci-dessus énumérées, remettent l'estomac en bon ordre et chassent ces douleurs aiguës que l'on attribue souvent au rhumatisme. Elles servent aussi contre la gravelle et sont excellentes comme vermifuge.

Elles sont préparées par le Dr J S Fancher, No 148, rue Fulton, à New-York.—En vente, à la Nouvelle Orléans, No 127, rue du Canal, chez B D Beach, agent pour la Louisiane, et les Etats d'Alabama, Mississipi, Arkansas, Texas, et Floride.

11fv—1an

Charrues, Charronnage et Quincaillerie.

Les soussignés étant les seuls agents, pour la vente des Charrues de Maysville, Kentucky des célèbres manufactures de Hall et de Bailenger, ont en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures. Savoir:

125	Charrues de Hall en fer battu, sans coutre,	No 1,	$5 50
103	" " " avec "	1	7 00
67	" " " "	2	9 50
28	" " " "	3	12 00
5	" Flukes	No. 1	12 00
13	" "	No. 2	15 00
10	" Sub soil	No 1	7 00
75	Ballenger en fer battu sans coutre,	No 1	5 50
150	" " avec coutre,	No 1	7 00
98	" " avec coutre,	No 2	9 50
52	" " avec coutre	No 3	11 00
15	" Flukes	No 1	12 00
11	" "	No 2	15 00
10	Ballenger Yankee extended Bar	No 1	3 [illegible]
95	" Extended bar	No 2	4 7[illegible]
61	" Extended bar	No 2	4 75

Ils ont en magasin 87 paires de roues avec essieux en fer, et brancards de 2 [illegible] pouces, et 22 paires de 2 à 5 pouces avec essieux en bois.

Aussi 6 wagons complets avec essieux en fer [illegible]

[illegible] Timber wheels [illegible] $ 150

Ils prennent des ordres pour toutes espèces de charronnage, tels que chars et tombereaux pour habitations aux prix de manufacture.

Aussi un grand assortiment de Quincaillerie pour habitation, savoir: Chaînes, [illegible]

Aux magasins d'Albert et Tricou

17, rue de Chartres, et encoignure Royale et St-Louis

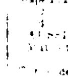

[illegible]

ALBERT & TRICOU

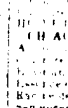

[illegible]

E. E. MOUGIN, Pharmacien,

13 mars Enc Douane et Dauphine

J. DUCLOUX, Pharmacien.

Rue de la Levée, No. 7, en face le marché du Port, 3me municipalité,

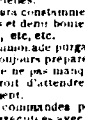

Tient constamment un grand assortiment de médicaments frais et bien préparés.

Aussi—Médecines patentées, telles que Fébrifuges, Pilules pour guérir la fièvre intermittente, quel que soit son caractère.

Opiat Balsamique,

Remède souverain contre les maladies secrètes

Mixtures contre les diarrhées 21 nov—

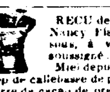

Le sieur ALEXIS AINE, Pharmacien, successeur de P. A. Bertrand encoignure Royale et Bienville, fait savoir aux consommateurs qu'il a repris la fabrication des eaux minérales artificielles.

Il aura constamment dans sa pharmacie, par bouteilles et demi bouteilles, les eaux de seltz, sedlitz vichy, etc, etc.

La limonade purgative au citrate de magnésie, sera toujours préparée avec la plus grande attention afin de ne pas manquer le double but que l'on est en droit d'attendre de ce médicament, utilité et agrément.

Les commandes pour la ville et la campagne seront exécutées avec soins et diligences. 15jv

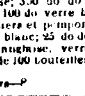

REÇU de la Havane, par le brick Nancy Flaisted, les articles ci-dessous, à vendre à la pharmacie du soussigné.

Miel dépuré, de première qualité.

Sirop de callebasse de première qualité.

Beurre de cacao de première qualité.

Et du manaju pour les piqûres, et excellent contre et pour prévenir le tétanos.

24jv A A PLYCHAUD, 109, rue Royale

En débarquement du navire Isaac Newton, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné: 100 caisses de 12 bouteilles verre vert forme anglaise; 350 do do blanc do, avec dorures sur verre; 100 do verre blanc, forme anglaise; 10 do de 25 paniers et pomponelle, forme anglaise, verre et panier blanc; 25 do de 25 paniers de pomponelles, forme anglaise, verre vert et panier noir; 10 paniers de 100 bouteilles, forme ordinaire, verre blanc.

NUMA LACOSTE,

5mars—P No 147, rue Royale

Chassaniol et Boulenger

Encoignure Chartres et Conti,

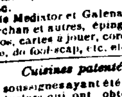

Ayant reçu et détaillé leurs marchandises du navire Beatrice, offrent à leurs clients de la ville et de la campagne, les articles suivants aux prix les plus modérés. Boucles de ceintures en jais, acier, nacre et autres; cols, pèlerines mouchoirs batiste brodés et garnis de dentelle, bonnets d'enfants, cravates satin, noires et façonnées, do sergées et autres, parapluies et demi parapluies diverses couleurs et qualités, foulards fantaisie pour dames et enfans, peignes de toutes sortes, parfumerie assortie, ainsi qu'un grand nombre d'autres articles de fantaisie, merceries, quincaillerie, bimbeloterie, etc. etc.

Par le Medistor et Galena, de New-York, dentelles, torchan et autres, épingles et aiguilles de tous numéros, cartes à jouer, cordons de souliers, papier à lettre, do fool-scap, etc. etc. 18oct

Cuisines patentées de Beebe.

Les soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seul agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et s'engagent de les faire poser partout où l'on pourra le désirer.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des [illegible] et la chauffer à mesure qu'on en retire.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économie que de commodité.

S MASPEREAU & Co,

7aout— Rue Condé No 22

TOILES, &c., pour les ventes du printemps—En débarquement du navire Peter Marcy, et en magasin, provenant d'arrivages récents, un grand assortiment varié de marchandises convenables pour les ventes du printemps, et consistant en partie de toiles, mouchoirs linon, listados en fil et coton, coutil blanc et bleu, idem gris, linon imprimés, mousselines suisses et en livrets. Aussi, linges de table pour jeux, essuie-mains, toiles drap, écrus et blanche, toile à traversin, &c., &c., à vendre par McDOWELL, MILLS Co.,

20fev 93, rue Gravier.

Agence à la Nouvelle-Orléans de la Compagnie d'Assurance de Nashville Maritime Incendies et sur la vie et dépôt.

CAPITAL [illegible]

SURPLUS [illegible]

TOTAL $520,000 [illegible]

Directeurs des lieux

H R W Hill, [illegible]
R O Nelson, [illegible]
A W Walker, [illegible]

Les Assurances Maritimes [illegible] Vie sont faites aux taux les [illegible] sont promptement réglées et payées [illegible] l'Agence, 33 rue Canal.

W B PARTEE, Agent.

3jan—6m LOUIS LESASSIER, [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie.

(Southern Mutual Life Insurance Company of Louisiana)

ASSURANCE SUR LA VIE EXCLUSIVEMENT

FOND DE RESERVE GARANTI $50,000

Principal Capitalisé $500,000.

Bureau Général No [illegible] rue du Camp, [illegible]

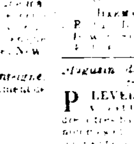

CETTE Compagnie [illegible]

Directeurs

[illegible]

Dépôt d'Eau de Cologne [illegible]

P. LEVERRIER [illegible]

Avis qui n'est pas sans importance [illegible]

Les soussignés [illegible]

C LAROUSSINI & Co [illegible]

Paratonnerres de J. Spratt

Cet article [illegible] QUART de tout autre [illegible]

S. MASPEREAU & Co

19 sep 25 rue Condé, [illegible]

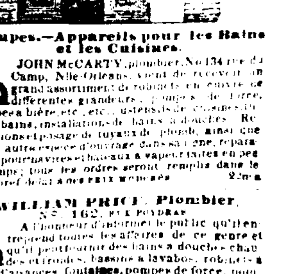

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

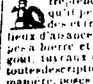

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, etc. etc., ustensiles de bains et douches. Réservoirs à bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux dans les maisons, [illegible] toute autre espèce d'ouvrage [illegible]; réparations de tuyaux à vapeur faites en peu [illegible]; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des prix modérés. 22mai

WILLIAM PRICE, Plombier,

No. 162, RUE POYDRAS

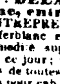

A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des bains à douches chauds et froids, bassins à lavabos, robinets à lieux d'aisances, fontaines, pompes de force, pompes à bière et autres, arrangées dans le meilleur goût, tuyaux en plomb et fer pour [illegible] de toutes descriptions et s'employer de toute espèce de manière, poses et réparations de toute espèce d'ouvrages à bord des navires. Les prix sont modérés.

Il est, en outre, AGENTS pour les GATCHEL PATENT HYDRAULIC RAM.

7janv—1an

Zinc—Cuivre—Ferblanc.

L. F. DELAMARE, rue de la Douane, entre Bourbon et Royale

Entreprend travaux de zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle. Objets de fabrication de commodité supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour; ustensiles de ménage, baignoires, baquets de toutes formes, [illegible] et fontaines, gardes-robes pour cabinets et chambres, garnitures modérées, pompes, installation de bains, lavabos, etc.

Travaux de bâtiments en zinc, corniches, ventilateurs, chassis, dalles, tuyaux.

Couvertures en zinc, garanties vingt ans sans réparations. 14 oct—a

TOILES—TOILES.

Giquel et Jamison,

No 18, rue de Chartres.

Ont reçu les articles suivants, qu'ils offrent en vente au plus bas prix de la place:

2300 pièces toile d'Irlande de 30 à 100 pièce;
250 do do de Paris;
350 do do Bretagne, 150 en Platilles;
150 do coutil couleurs et blanc;
250 do toiles à drap 6|4, 10|4, 11|4 et 12|4;
35 do do à taies d'oreiller;
150 do do du Nord unies, rayées et carreaux.
75 do batiste couleurs pour robes;
800 do brin à fil à moustiquaires;
250 do ginga fil et [illegible];
150 do damassés pour tables 6|4, 8|4 et 10|4.
300 services rayés, rouges et bleus;
200 douzaines serviettes damassées;
350 do do unies, rayées, bleus et rouges,
150 pièces toiles à torchons;
250 do do grise à rideaux;
175 do do ouvré à œil de Perdrix, &c., &c.

Tous ces articles sont garantis pur fil et des meilleures fabriques d'Europe.

GIQUEL & JAMISON,

19 mars 18, rue de Chartres.

CHANGE à vendre sur Bordeaux par

3mars DOMINIQUE LANATA.